

AUGMENTATION DES FRAIS DE SCOLARITÉ À L'UNIVERSITÉ

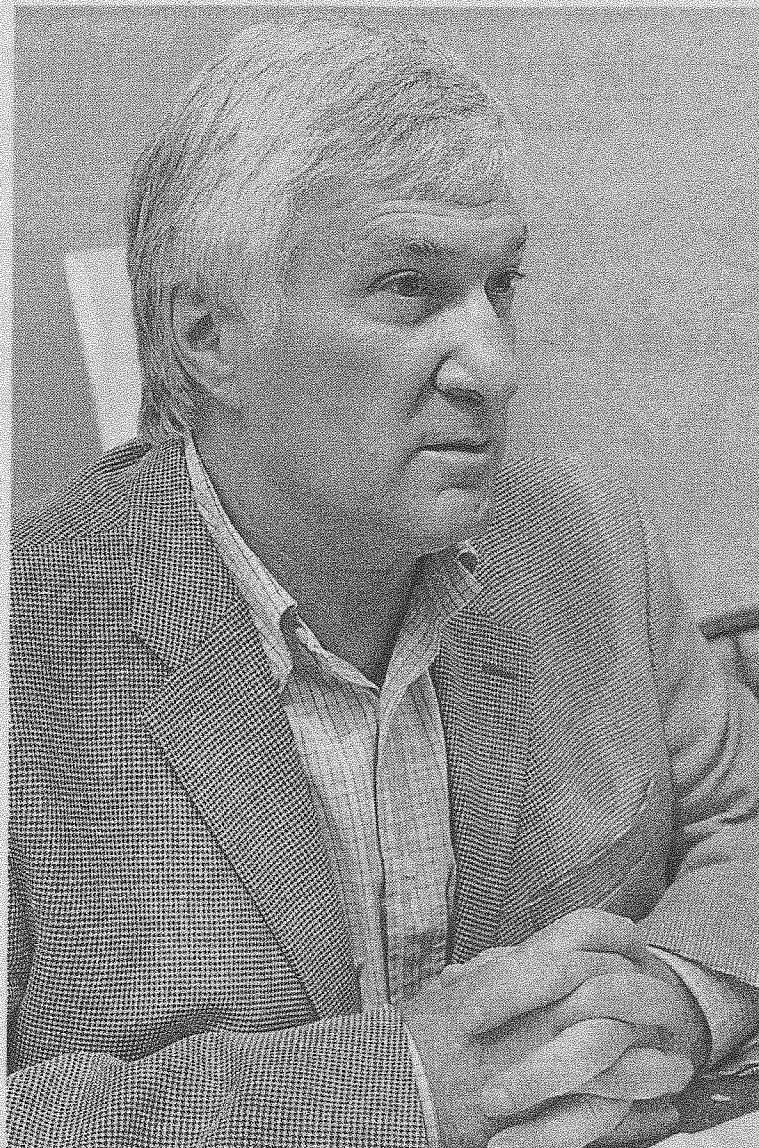
Une erreur de diagnostic et de prescription

Les recteurs qui demandent une augmentation des frais de scolarité font erreur. Je faisais la même erreur quand j'étais assis dans leur chaise. D'abord, même si on augmente les frais de scolarité de nos universités, leurs déficits vont continuer de se creuser. Deuxièmement, ce n'est pas la solution aux défis qui se posent.

Les déficits vont continuer à se creuser pour au moins deux raisons.

La première tient au montant et à la répartition de cet argent frais. Disons 30%, puisque ce sont les pourcentages avancés, pour l'aide financière aux étudiants. Il en reste 70%. Comme on dit, ça fait un «motton» bien tentant pour les professeurs, les cadres, les chargés de cours, les professionnels et les employés de soutien qui auront beau jeu de se présenter aux tables de négociation avec un appétit aiguë. La part du lion sera donc avalée par les conventions collectives. Amélioration des conditions de travail du personnel en place et embauche de nouveaux employés. Le reste, si reste il y a puisqu'il n'y en a jamais eu, ira à la réduction de la dette. On pourrait se consoler en se disant que même si la dette ne diminuera pas rapidement, au moins elle diminuera. Il n'en sera rien.

La deuxième raison tient non pas au montant de cet argent frais mais à son mode d'attribution: la formule de financement de nos universités. Avant d'être sous-financées, nos universités sont mal financées. Nos universités sont financées à la pièce, à la tête de pipe. En augmentant



ARCHIVES LA TRIBUNE, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Robert Poupart, ex-principal de l'Université Bishop's.

le montant que chaque étudiant apporte avec lui, pour ainsi dire, dans son université, la course à

l'étudiant ne va que s'accélérer. Avec toutes les conséquences que nous connaissons déjà très

bien: confusion entre accessibilité et facilité d'accès, multiplication des campus des universités régionales dans les plus grands centres urbains, multiplication des satellites des grandes universités métropolitaines en dehors de leur métropole et souvent dans la métropole de leurs concurrentes, multiplication des programmes courts ou non contingents ou des bacs par cumul qui ne mènent ni aux bacs spécialisés ni aux programmes de maîtrise et donc qui ne mènent nulle part, nivellement par le bas, bas taux de diplomation, etc. En cette matière, la gouvernance passée de nos universités est garante de leur gouvernance future puisqu'elle est essentiellement poussée par la formule de financement. Même revue et améliorée, la gouvernance de nos universités continuera de naviguer dans le corridor de leur mode de financement.

Conséquence prévisible: les étudiants paieront plus cher pour leurs études et les déficits des universités vont continuer de se creuser. Le pire des deux mondes pour les uns et les autres...et surtout pour les contribuables.

Il faut revoir la formule de financement de nos universités avant d'y injecter plus de fonds sinon rien ne sera réglé en matière de financement et de gouvernance de nos universités.

Il ne s'agit pas là seulement d'un exercice financier. S'il faut revoir la formule de financement des universités et donc leur gouvernance, c'est pour pousser notre éducation supérieure vers le haut plutôt que vers le plus gros. À cette fin, il

faut aussi donner aux cégeps, qui font déjà partie du système d'éducation supérieure, la possibilité d'offrir le premier cycle universitaire. Certainement pas dans toutes les disciplines (pensons ici à la médecine, au génie, au droit et à l'art dentaire, entre autres) mais assurément dans les disciplines où les ressources le permettent. Les professeurs de cégeps qui enseignent au préuniversitaire sont dans l'immense majorité détenteurs de maîtrise ou de doctorats. Les cégeps ont aussi l'avantage d'une meilleure présence et d'un meilleur arrimage aux milieux socio-économiques locaux et régionaux.

Les universités pourraient continuer d'offrir le premier cycle universitaire mais elles auraient à se distinguer des cégeps en cessant de multiplier les programmes ou enseigner en majorité des chargés de cours qui viennent souvent des cégeps d'ailleurs. Les universités auraient à se distinguer davantage non seulement au niveau sous-gradué mais surtout, puisqu'elles auraient vraisemblablement moins de programmes sous-gradués, aux niveaux de la recherche et des programmes gradués.

Cette solution pousserait les cégeps et les universités vers le haut. En prime, elle réglerait aussi une bonne partie de la question des frais de scolarité au niveau sous-gradué en offrant une alternative. La compétition servirait ici la justice sociale.

Robert Poupart
Ex-recteur d'université
Sherbrooke